



**AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE BOUCHERVILLE**

Mesdames, Messieurs,

AVIS vous est donné par la soussignée, greffière de la Ville, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal est fixée pour le **19 décembre 2023 à 11 h** à la salle Pierre-Viger de l'hôtel de ville. L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Période de questions
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Approbation des procès-verbaux des séances extraordinaire et ordinaire du 4 décembre 2023
5. Adoption de règlements
 - 5.1. Adoption – Règlement numéro 2023-403 décrétant la tarification 2024 pour le financement de certains biens, services ou activités, et remplaçant le Règlement numéro 2022-375
 - 5.2. Adoption – Règlement numéro 2023-404 imposant une taxe sur les surfaces minéralisées de certains immeubles non résidentiels, et ce, pour l'année 2024
 - 5.3. Adoption – Règlement numéro 2023-405 imposant les taxes foncières, les droits sur les mutations immobilières dont la base d'imposition excède 500 000 \$ et les tarifs pour l'utilisation de l'eau, l'enlèvement des ordures ménagères, des rebuts et des matières recyclables, et ce, pour l'année 2024
6. Adjudication d'un contrat pour le remplacement d'une chaudière de production d'eau chaude domestique au Complexe aquatique Laurie-Eve-Cormier
7. Subventions – Consultation budgétaire budget 2024
8. Lettre d'amendement de la Banque Nationale du Canada
9. Parole aux membres du conseil
10. Levée de la séance

Signé à Boucherville, le 14 décembre 2023



Marianna Ruspil
Greffière